



Regional Agency for Agriculture and Food
Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
Agência Regional da Agricultura e Alimentação



Termes de référence

**Sélection d'un (e) consultant(e) individuel(le)
pour l'élaboration de la monographie pays des
interventions de l'ARAA dans les Etats membres
de la CEDEAO**

Référence : ARAA/BUDGET/2025/SCI/001B

Date de publication : 25 avril 2025

Date limite de réponse : **6 mai 2025 à 17h00 GMT**

I. Contexte et justification

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ont adopté, en janvier 2005 à Accra, la politique agricole de la Communauté, l'ECOWAP qui constitue la déclinaison régionale du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA), volet agricole du NEPAD.

L'ECOWAP a pour objectif de « contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les Etats membres, ainsi que des inégalités entre les territoires, zones et pays ».

Elle s'appuie sur une vision, qui prend en compte les tendances lourdes du secteur agricole régional, encore caractérisé par une faible productivité et qui nécessite une transformation en « une agriculture moderne et durable, fondée sur l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales et la promotion des entreprises agricoles grâce à l'implication du secteur privé. Productive et compétitive sur le marché intra-communautaire et sur les marchés internationaux, elle doit permettre d'assurer la sécurité alimentaire et de procurer des revenus décents à ses actifs ».

Dans le cadre institutionnel de la mise en œuvre de l'ECOWAP, l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) a été créée par règlement C/REG.1/08/11 et lancée officiellement le 27 septembre 2013. Elle a pour mandat « d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissement régionaux concourant à l'opérationnalisation de la politique agricole de la CEDEAO, en s'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées ».

Les projets régionaux de la CEDEAO dans le secteur agricole visent à relever les défis du secteur et à atteindre les objectifs de l'ECOWAP. Ces projets s'inscrivent dans un contexte de forte importance du secteur agricole pour les économies de la région et visent à améliorer la productivité, la sécurité alimentaire et les conditions de vie des populations.

De 2013 à ce jour, une série de projets régionaux ont été mis en œuvre sous la gestion technique et administrative de l'ARAA avec des résultats appréciables. Afin de mettre en lumière ces résultats, l'ARAA a entrepris l'initiative de réaliser des monographies par pays membre de la CEDEAO afin d'accroître la visibilité des résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre de la vision de la « CEDEAO des peuples ».

II. Objectifs de la mission

L'objectif général de la mission est de réaliser un document de monographies-pays des interventions de l'ARAA afin d'accroître la visibilité des résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre de la vision à travers les projets régionaux pilotés par l'ARAA.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Faire le point des grandes réalisations faites par pays à travers les projets régionaux pilotés par l'ARAA.
- Organiser de façon synthétique en deux (2) pages ces réalisations par pays suivant les thématiques d'intervention de l'Agence (Élevage et pastoralisme, pêche et aquaculture, productivité et compétitivité agricoles, changements climatiques et agroécologie, Environnement, forêts et conservation de la biodiversité, Gestion des pesticides, lutte contre les ravageurs, résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle, renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles)
- Faire l'« Editing » du document de monographie avec des illustrations des résultats tangibles par pays (images, graphiques ou tableaux)
- Réaliser l'impression en 50 exemplaires du document final dans un format de mise en page et d'iconographie approprié pour rendre les monographies attractives et faciles à lire.

III. Résultats attendus

Au terme de la mission, les résultats ci-après sont attendus :

- les grandes réalisations faites par pays, à travers les projets régionaux pilotés par l'ARAA, sont identifiées et documentées,
- les réalisations faites par pays sont synthétisées en deux pages selon les thématiques d'intervention de l'agence (Élevage et pastoralisme, pêche et aquaculture, productivité et compétitivité agricoles, changements climatiques et agroécologie, Environnement, forêts et conservation de la biodiversité, Gestion des pesticides, lutte contre les ravageurs, résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle, renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles),
- un document de monographie illustré, comprenant des images, graphiques et/ou tableaux, est édité,
- le document final de la monographie est imprimé en 50 exemplaires, dans un format visuellement attrayant et facile à lire.

IV. Livrables de la mission

Au terme de la prestation, six livrables sont attendus à savoir :

- **Livable 1** : Rapport de synthèse maqueté en PDF des réalisations par pays. C'est un document détaillant les grandes réalisations faites par pays à travers les projets régionaux pilotés par l'ARAA. Ce rapport peut inclure des données clés, des informations contextuelles, et des résultats obtenus dans chaque pays. Un document est déjà réalisé par l'ARAA en version Word mais nécessite une synthèse et une mise à jour.
- **Livable 2** : Documents synthétique maqueté en PDF des réalisations par pays. C'est un ensemble de fiches synthétiques (2 pages par pays) présentant les réalisations principales par pays, organisées selon les thématiques d'intervention.
- **Livable 3** : Document de monographie finalisé maqueté en PDF. C'est un document de monographie complet pour l'ensemble des pays, intégrant les fiches synthétiques avec des illustrations tangibles (images, graphiques, tableaux) pour chaque pays. Ce document doit être structuré de manière claire et attrayante pour les lecteurs.
- **Livable 4** : Document imprimé en format livre en 50 exemplaires. 50 copies du document final de la monographie, imprimées dans un format attractif et facile à lire. Cela comprend une mise en page professionnelle et une iconographie bien pensée, adaptée pour les lecteurs cibles.
- **Livable 5** : Fichier numérique du document final. Un fichier numérique du document de monographie, dans un format électronique (Word et PDF) prêt à être partagé par voie numérique pour un accès plus large, en complément des copies imprimées.

V. Méthodologie de conduite de la mission

La séquence préconisée pour l'étude est la suivante :

- Collecte et analyse des données : recenser tous les projets régionaux mis en œuvre par l'ARAA entre 2013 et aujourd'hui. Ces informations peuvent être obtenues à partir des rapports d'activités de l'ARAA, des publications de la CEDEAO sur l'ECOWAP et sur les sites web des ministères de l'agriculture des pays membres. Pour chaque projet identifié, collectez les données clés telles que : Le titre, les objectifs, la zone géographique d'intervention, la durée du projet, les principaux résultats obtenus (quantitatifs et qualitatifs), les indicateurs pertinents pour chaque thématique d'intervention. Les données collectées seront analysées pour

identifier les tendances, les réussites, les défis et les leçons apprises pour chaque projet et chaque pays.

- Organisation des informations par pays et par thématique : Il s'agit de synthétiser les informations collectées dans un tableau récapitulatif par pays, listant les projets régionaux, leurs objectifs et leurs principaux résultats. Pour chaque pays, il faudra organiser les informations en fiches synthétiques de deux pages, en suivant les thématiques définies précédemment.
- Choix des illustrations et témoignages : il est recommandé de sélectionner des images de qualité; d'intégrer des graphiques et des tableaux pertinents, de recueillir des témoignages de bénéficiaires.
- Rédaction et mise en page : cette étape sera consacrée à la rédaction des monographies dans un langage clair et accessible à un large public, en évitant le jargon technique. Dans une mise en page soignée au format A4, le document mettra l'accent sur l'impact et les résultats.
- Impression et livraison

Tout au long du processus, le consultant travaillera en étroite collaboration et sous la supervision des chargés de suivi-évaluation et de communication de l'ARAA.

VI. Profil du Consultant

Le consultant devra être un communicateur, journaliste et spécialiste en caricature, graphiste, éditeur ou tout autre expertise équivalente.

Il doit justifier des expériences et compétences suivantes :

- Au moins 10 ans d'expériences dans le domaine de synthèses au profit des institutions de préférence de dimension internationale et dans l'appui aux politiques, aux programmes ou projets de développement dans le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.
- Avoir réalisé de missions similaires serait un grand atout.
- Avoir une excellente maîtrise de l'une des trois langues de la CEDEAO à l'écrit et à l'oral, et une maîtrise d'une deuxième langue serait un atout.
- Avoir une bonne connaissance des projets et programmes dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation en Afrique de l'Ouest et une bonne connaissance de la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP/PDDAA).

VII. Eligibilité et qualifications

La Commission de la CEDEAO, à travers l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) invite par la présente les personnes physiques à manifester leur intérêt pour fournir les services requis en fournissant les informations démontrant qu'il possède les qualifications requises et l'expérience pertinente pour réaliser la mission. Les critères de qualifications et d'expériences sont mieux décrites dans les termes de référence.

L'attention des consultants individuels intéressés est particulièrement attirée sur l'article 117 du Code révisé des marchés publics de la CEDEAO (« Infractions commises par les candidats, les soumissionnaires et les lauréats »), qui fournit des informations sur les pratiques corrompues ou frauduleuses dans la concurrence ou l'exécution d'un contrat. En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission conformément à l'article 118 du Code des marchés publics révisé de la CEDEAO.

VIII. Spécifications techniques monographie à imprimer

Format : A4 fermé

Papier couché

Nombre de pages : 35 pages

Impression : quadri chromée

Pelliculage : mat

Grammage : 250 g

Finition : reliure pique métal

Quantité : 50

IX. Durée de la mission

La mission couvrira une période de trois mois au terme de laquelle le document sera validé et la version définitive après intégration des observations devra être transmise à l'ARAA. La durée de travail Homme/Jour pour le Consultant Principal est de 50.

X. Dossier de candidatures

Le dossier de candidature est constitué de :

- une lettre de manifestation d'intérêt signée ;
- un curriculum vitae récent signé détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires du chaque membre de l'équipe du consultant ;
- document technique décrivant la méthodologie envisagée et un plan de travail détaillé pour la mission ;
- trois références professionnelles (Noms et prénoms, fonctions actuelles, fonctions au moment de la collaboration avec le/la Consultant(e), courriel et contacts téléphoniques) ;
- copie du/ des diplôme (s) le plus élevé dans de chaque membre de l'équipe du consultant ;
- copie des attestations de travail ou de service rendus, énumérées dans le curriculum vitae.

XI. Dépôt des candidatures

- Date et heure limite de réception des candidatures : **6 mai 2025 à 17 H00 GMT.**
- Liens de soumission : les candidatures seront soumises par téléchargement à l'adresse :
Drive : <https://bit.ly/4fRHOCL>
- Format des candidatures : la candidature doit être sous la forme d'un seul fichier PDF.
- L'ARAA se réserve le droit de ne pas considérer les candidatures ne respectant pas les conditions de soumission ci-dessus.

XII. Méthode de sélection

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection de consultant individuel décrite par le « Règlement sur la passation des marchés. » de la CEDEAO. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner de suite à cet avis.

XIII. Demande d'information complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes : procurement@araa.org; cc : lbarnabo@araa.org , bkpessiglo@araa.org et plambonikolani@araa.org avec en objet « **SCI001B-monographie pays** ».